

Malakoff, le 5 février 2018

**Décision n°2018 - 06 portant nomination du directeur du centre de Margny-lès-Compiègne**

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,  
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** M. Arnaud DUJARDIN est nommé directeur du centre de Margny-lès-Compiègne, à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

**Art. 2** – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET